

Cultiver un terrain d'entente: pour l'adoption de politiques agroécologiques au Canada

Résumé

Ce rapport évalue l'état des lieux des politiques en matière d'agroécologie au Canada à partir de conversations avec 20 personnes expertes du Canada bien informées en matière de politiques agricole et sociale, et complété par des sources pertinentes. Il recherche les possibilités et les voies de changement qui feront progresser les politiques en matière d'agroécologie, et aborde les défis (politiques, pratiques, récits et mentalités) qui font actuellement obstacle au changement. Le rapport comprend six sections:

1. L'état actuel des politiques en matière d'agroécologie au Canada et dans le monde.
2. Comment l'agroécologie est perçue de différents points de vue au Canada.
3. Quels sont les principaux obstacles à la transition vers l'agroécologie, qu'il s'agisse de barrières structurelles dans le système ou dans le secteur agricole lui-même ?
4. Réflexions sur la façon dont un changement transformateur pourrait se produire.
5. Où sont les opportunités et les voies pour débloquent les barrières qui empêchent l'adoption généralisée de l'agroécologie ?
6. Un programme pour la construction et l'engagement des mouvements, la recherche et le partage des connaissances, la politique et le plaidoyer pour faire progresser l'agroécologie.

Principales conclusions

1. L'agroécologie n'en est qu'à ses débuts au Canada, mais elle fait son chemin dans les débats politiques sous différents angles, notamment l'adaptation au climat, l'agriculture écologique, les « solutions fondées sur la nature », la biodiversité, la santé, les aliments locaux, la relève agricole, l'équité entre les jeunes et les sexes, la justice et la souveraineté alimentaires. Alors que le concept d'agroécologie est encore relativement peu connu du grand public, de nombreux mouvements pour la justice et l'équité se connectent de plus en plus aux valeurs fondamentales que représente l'agroécologie.
2. Le soutien et la recherche pour l'agroécologie se sont énormément développés dans le monde. Pourtant, ils restent rares en Amérique du Nord. Des organisations agricoles ont été à l'avant-garde du mouvement agroécologique, sans grand soutien des gouvernements et malgré l'opposition directe ou indirecte des grandes entreprises.
3. Au Canada, il existe quelques exemples de politiques qui vont dans le sens de l'agroécologie et qui adoptent certaines de ses pratiques fondamentales, comme la santé des sols. On les trouve davantage au niveau provincial, notamment au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba. Cependant, elles ne tiennent pas compte des treize principes de l'agroécologie. La longue histoire du Québec en matière de soutien à « l'agriculture durable » et ses récentes politiques alimentaires et agricoles ont

réussi à attirer de nouveaux agriculteurs pour acquérir des terres et établir des fermes agroécologiques dans la province.

4. L'état de la recherche agricole au Canada est fragmenté et sert largement les intérêts des plus grands acteurs du système alimentaire plutôt que ceux de l'agriculture familiale. Il y a peu de soutien pour le type d'apprentissage entre pairs qui est essentiel à l'agroécologie, et il n'y a pas d'effort de recherche national ou de base de référence pour déterminer le niveau de transition agroécologique dans le pays.
 5. Il existe des points communs entre l'agroécologie et d'autres approches connexes, en particulier l'agriculture régénérative. Mais ces mouvements doivent encore forger un front commun, car il reste aussi de nombreuses divergences. Les approches régénératives et fondées sur la nature captent l'essentiel du soutien politique et financier qui est apparu récemment en faveur d'une agriculture écologiquement saine - et principalement au niveau de l'exploitation.
 6. Bien que l'agroécologie et l'agriculture régénérative partagent certaines pratiques communes (telles que la santé du sol, la rotation des cultures et la diversification), l'agroécologie va bien au-delà d'une modification de la production agricole pour la rendre plus écologique. Ce qui distingue l'agroécologie, c'est l'accent mis sur les dimensions sociales et politiques, ainsi que sur l'agentivité et les droits des agricultrices et des agriculteurs. De plus, l'agroécologie et la transition agroécologique concernent également ce
- qui se passe au-delà de la ferme, au niveau du paysage, du territoire et des systèmes alimentaires.
7. Un changement qui va au-delà de la ferme nécessite une série de politiques interdépendantes qui vont bien au-delà de la politique agricole. Une optique de systèmes alimentaires est nécessaire pour progresser dans tous les domaines. Cette optique est essentielle pour situer l'agroécologie dans les structures du système, identifier les synergies et les compromis, et dépasser le discours sur la « production ou les rendements » et les « chaînes de valeur efficaces » pour inclure les politiques environnementales, sociales, sanitaires, énergétiques, d'infrastructure et de développement économique.
 8. Celles et ceux qui produisent et fournissent nos aliments ont été les plus grands agents du changement en matière d'agroécologie. Beaucoup d'entre eux ont le désir et la volonté de s'éloigner d'un système qui les piège. Cependant, ils ont besoin de politiques de soutien et d'incitations substantielles pour s'engager dans une autre direction.
 9. Les mesures d'incitation et de soutien sont essentielles à la création de coups de pouce politiques afin de faire évoluer l'agriculture au Canada vers l'agroécologie. Ces mesures comprennent l'accès à la terre, le soutien à la gestion des risques de l'entreprise (GRE), les paiements et les récompenses pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes, le soutien financier à la transition et les programmes pilotes pour économiser l'énergie à la ferme.

10. Les mesures réglementaires sont également essentielles pour faire évoluer les pratiques vers plus de durabilité. Il peut s'agir de lois et de politiques fiscales, notamment de taxes sur le carbone, de mesures visant à réduire le carbone et le méthane dans les exploitations agricoles, et de la réduction ou de l'interdiction des pesticides.
11. Les meilleures voies pour faire avancer le changement de politique en matière d'agroécologie passent par le changement climatique, la santé, la politique sociale et les politiques municipales et biorégionales. Les provinces canadiennes et les gouvernements municipaux/régionaux sont des alliés de poids dans la promotion des systèmes alimentaires locaux et de l'agroécologie.
12. Les intrants, les infrastructures et la machinerie agricole sont des avenues très fructueuses pour faire avancer les solutions agroécologiques et peuvent faire une différence significative dans les émissions de gaz à effet de serre.
13. Ce qui est essentiel aujourd'hui, c'est une stratégie nationale clairement articulée en matière d'agroécologie, qui s'inscrit dans une politique alimentaire nationale globale et intégrée, et qui intègre l'agroécologie de manière cohérente dans tous les secteurs et axes politiques majeurs. Cela devrait inclure la création d'une nouvelle agence (l'Administration canadienne de la résilience agricole) qui renforcerait considérablement la transition agroécologique.
14. Le Canada a besoin d'un programme national de recherche sur l'agriculture et les systèmes alimentaires plus adapté à ses besoins - un programme qui produise des connaissances transdisciplinaires, qui stimule l'innovation et qui favorise le type de recherche et d'échange de connaissances qui soutiendra, plutôt que de miner, la transition agroécologique. Ce nouveau programme de recherche se concentrerait sur la conceptualisation de systèmes agricoles plus résilients, sur le développement d'outils et de mesures pour évaluer la transition agroécologique, ainsi que sur les impacts, les co-bénéfices, les coûts réels et la valeur de pratiques et d'innovations agroécologiques spécifiques.
15. Le potentiel de cooptation est un danger réel et présent pour l'agroécologie. Les stratégies de la « grande tente » créent des alliances plus larges et des voies communes pour la collaboration, mais elles font également apparaître des tensions et des compromis qui nécessiteront une négociation entre une approche systémique de l'agroécologie et les approches connexes de l'agriculture régénérative, biologique et d'autres formes d'agriculture écologique.
16. L'agroécologie implique un profond changement culturel par rapport à la mentalité productiviste qui a longtemps prévalu au Canada en tant que puissance agricole axée sur l'exportation de denrées alimentaires comme principale contribution à la sécurité alimentaire et à la prospérité au Canada et dans le monde. Il faut également s'éloigner de la mentalité qui consiste à transformer les aliments en marchandises et à les maintenir à bas prix en dévalorisant la nature, les animaux et les personnes impliquées dans le système alimentaire.

17. Il y a une conversation au sein de la communauté agroécologique concernant les trajectoires de changement les plus stratégiques pour la transition. Pour certains, une transformation à grande échelle du système alimentaire est la seule voie vers un véritable changement. Mais la plupart des autres ne prévoient pas de transformation majeure du système alimentaire dans un avenir proche, arguant du fait que malgré les opportunités de perturbations majeures qui se présentent (comme COVID), les intérêts des entreprises travaillant main dans la main avec les gouvernements ont maintenu le système alimentaire dans un état de "business as usual" pour la plupart. En raison du pouvoir en place qui bloque le changement, il est très probable que la transition agroécologique sera graduelle et progressive, plutôt que rapide et transformationnelle.
18. La voie de la transition graduelle implique une stratégie de changement progressif sur plusieurs fronts, dans de nombreux secteurs, politiques et pratiques. Elle implique de plaider à la fois pour des mesures incitatives et dissuasives pour faire progresser l'agroécologie dans le système. Les mesures législatives et réglementaires (telles que les taxes sur le carbone et les mandats) sont considérées comme essentielles pour changer les comportements, tandis que les incitatifs stimuleraient la demande des consommateurs pour des aliments produits de manière plus agroécologique, et stimuleraient la croissance des investissements et de l'offre.
19. Ces transitions impliquent des changements dans la pratique, tandis que la transformation implique des changements du Pouvoir. Une théorie du changement est nécessaire pour déterminer comment les actions progressives vers la transition (c'est-à-dire le changement des politiques et des pratiques individuelles) peuvent affecter le changement transformateur du système (c'est-à-dire la modification des structures et des institutions politiques). L'agroécologie ne peut pas accepter des transitions qui maintiennent le système "verrouillé" au statu quo, et l'agroécologie transformatrice implique de briser ces verrouillages dans divers domaines de la société.
20. Pour influencer réellement les politiques, le mouvement agroécologique doit d'abord s'engager profondément avec les mouvements alliés pour le climat et la justice alimentaire, la justice raciale et de genre, la réconciliation avec les peuples autochtones et la réconciliation foncière, la souveraineté alimentaire et les droits de la personne. Une solidarité profonde et des stratégies d'engagement réfléchies seront nécessaires pour construire des approches intersectionnelles et de grande envergure, avec un accent politique sans compromis sur le pouvoir, les droits et la souveraineté alimentaire. Ce n'est que lorsque l'agroécologie sera considérée comme un véhicule essentiel de changement par de nombreux mouvements agissant ensemble, qu'une plateforme plus inclusive et plus large pour l'agroécologie pourra émerger.
21. Pour promouvoir l'agroécologie au Canada, on doit construire collectivement des programmes plus forts pour : l'engagement et la construction du mouvement, la recherche et le partage

des connaissances, le développement de politiques et le plaidoyer:

- a) Les priorités pour l'engagement et la construction du mouvement incluent : forger des alliances plus fortes avec d'autres mouvements, développer des plateformes populaires pour l'agroécologie, mettre en œuvre des stratégies de communication pour contrer les récits contre l'agroécologie, et trouver une convergence avec l'agriculture régénérative et d'autres mouvements d'agriculture écologique.
- b) Les priorités du programme de recherche et de partage des connaissances comprennent la création d'un réseau de recherche pancanadien en agroécologie, la mise en place d'espaces nationaux de co-création et de partage des connaissances, l'utilisation d'approches transdisciplinaires et l'organisation d'écoles annuelles d'agroécologie (nationales ou régionales).

- c) Les priorités pour un programme de politiques et de plaidoyer comprennent la promotion d'une stratégie nationale en matière d'agroécologie, l'appel à un programme national de recherche en agroécologie, l'établissement de bases de référence et l'utilisation d'outils de mesure reconnus à l'échelle internationale, et la collaboration avec des alliés pour intégrer l'agroécologie dans les plans de développement climatique, biologique, sanitaire, économique et social, aux niveaux national, provincial et régional.

Ce rapport est disponible en anglais seulement.